Semaine 7 : Brest en biens communs et le festival des villes en biens communs

Semaine 7

Bonjour, après la présentation des deux projets précédents sur les firmes du service qui permettent d'utiliser des logiciels libres et de WikiBrest, carnet collaboratif d'écriture sur le vivre ensemble et le patrimoine du pays de Brest, je vais maintenant vous parler de Brest en biens communs, une semaine d'initiative autour des biens communs.
À un moment donné, cette question de biens communs a commencé à concerner plusieurs dizaines d'acteurs sur Brest et donc la volonté est apparue de faire en sorte que ces questions émergent dans le débat public et qu'on essaie de sensibiliser les personnes et les acteurs à cette question des biens communs numériques. D'où l'idée de faire, pendant une semaine, une série d'initiatives et de manifestations autour de biens communs. Cela concerne la ville de Brest, c'est aussi une dimension de pays de Brest et l'ensemble un peu du territoire où les gens vivent et travaillent autour de Brest qui a été concerné. Et, je voudrais vous présenter donc l'exemple des cartes ouvertes qui ont permis donc à la population de cette commune de 3000 habitants de disposer de cartes libres. À l'initiative de l'animateur multimédia de la commune, des cartoparties ont été organisées pour permettre de collecter des données cartographiques et d'établir la carte de la commune. À la fin de l'année, cette carte étant établie, le maire a fait éditer la carte et l'a distribuée à tous les habitants en leur disant qu'ils pouvaient bien sûr librement la copier puisqu'il s'agissait d'une carte libre de droits.

En même temps, la collectivité brestoise a choisi de fournir l'ensemble de ses données géographiques en OpenStreetMap, l'initiative de carte ouverte mondiale qui permet de disposer aujourd'hui d'une carte à jour de plus en plus détaillée du territoire. D'ailleurs, cette carte est si bien détaillée en Bretagne qu'aujourd'hui le portail qui s'appelle GéoBretagne des services de l'état en région et des collectivités territoriales, régions, départements, agglomérations, utilise comme fond de carte par défaut, OpenStreetMap et non plus les cartes d'hygiène. Parce qu'à force, effectivement, de collecter des données de les mutualiser en collectivités ce fond de carte est devenu très précis.

Voilà donc, une des initiatives dans Brest en biens communs c'est de favoriser l'usage des cartes libres et puis continuer actuellement avec les cartes qui tournent autour de l'accessibilité, c'est-à-dire, voir dans la ville les obstacles qui peuvent exister au déplacement des personnes qui ont un handicap. Ce travail est réalisé avec les associations sur la ville de Brest.

Donc, Brest en biens communs, ce sont toute une série d'initiatives qui vont tourner autour de la musique libre, autour des bibliothèques. Il y a aussi la possibilité de copier des ouvrages de la bibliothèque légalement, ce qu'on appelle les *Copy Party*. Petit à petit, cette manifestation s'élargit, donc en 2009, puis en 2011 et en 2013, ceci est devenu les villes en biens communs et aujourd'hui une trentaine de villes en France et un petit peu aussi dans d'autres pays francophones ont commencé à développer également toute une série d'initiative autour de ces questions des biens communs sur le territoire.

Aussi, ce qui est intéressant de voir, c'est que ces questions prennent de l'importance. Aujourd'hui, vous connaissez le mouvement de l'*openData*, dans lequel les collectivités ont choisi de faire en sorte que les données qu'elles produisent soient réutilisables. Il y a également un mouvement au niveau de l'état, en France, au Québec et dans beaucoup de pays, en Europe également. Il y a aussi tout le mouvement autour des archives ouvertes, où aujourd'hui, je crois que l'on est à peu près à la moitié des publications qui sont en archives ouvertes. Ce mouvement commence aussi dans l'éducation. Nous avons pu constater que sur la plateforme des cours massivement ouverts, mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur en France qui s'appelle FUV, une large majorité de cours sont aujourd'hui dans une licence *Creative Commons* qui permet la réutilisation.

Donc, la question des biens communs est une question qui est un enjeu de société. Il est important que les collectivités locales accompagnent effectivement ce mouvement pour faire en sorte que les biens communs s'élargissent et permettent de faire en sorte que les cours localement des universités, des écoles d'ingénieurs soient librement réutilisables, que les conférences soient mises en ligne, que les contenus produits par les collectivités locales soient eux-mêmes réutilisables. C'est ce qui le cas à Brest où les sites participatifs sont sous une licence *Creative Commons* qui ont permis la réutilisation.